Nouvelles locales du mardi 22 décembre 2015

@rib News, 22/12/2015 Ï Justice et droit de l'Homme - Des militaires proches du Président Nkurunziza seraient impliqués dans les assassinats de civils habitant les quartiers dits contestataires du troisià me mandat du Président Nkurunziza. Des enquêtes révà lent que des hauts gradés issus des anciennes Forces Armées Burundaises s'active auprà s de certains de leurs collà gues issus des anciens mouvements rebelles dans ces opérations. D'aprà s les enquêtes menées, parmi ces hauts gradés figure le Général–Major Joseph Ndayishimiye surnommé «Â Paysan vient de passer plusieurs années au sein de l'armée.

D'aprÃ"s des informations vérifiées, il aurait détourné des armes destinées aux militaires de l'AMISOM, pou aux membres des services de sécurité actifs dans la répression des civils ainsi qu'aux jeunes Imbonerakure du parti a pouvoir également acquis à cette cause. Selon ces mêmes sources, les armes en question devaient en principe être acheminées à la Brigade logistique, ancienne Base des Forces armées, mais ont plutà tatterri au sein de la Base Spéciale de Protection des Institutions (BSPI) d'où sont issus la garde militaire du Président de la République, la BS qui est basée à Kamenge à l'ancienne DCA. Ce serait juste aprà s cette «Â mission Â» que le Général de Briga Ndayishimiye a été remercié en obtenant le grade de Général-Major ensuite par sa nomination au poste de Chef dâ€ Major Général adjoint de l'armée, poursuivent ces sources. - Les informations recueillies auprÃ"s de plusieurs source militaires indiquent qu'au moment des attaques des 4 camps militaires de Bujumbura et Mujejuru, le Chef d'Etat-major Général-Major Prime Niyongabo était en voyage de travail à l'étranger. Ainsi, en ces dates du 11 et 12 décembre Général-Major Ndayishimiye commandait l'armée en l'absence de son supérieur en mission de travail. Plusieu militaires contactés, dont certains sont des rescapés de ces événements, affirment qu'il est inconcevable qu'au militaire membres des 29à me et 30à me bataillons AMISOM qui se trouvait à Bujumbura n'est pu défendre les cam attaqués le 11 décembre car n'ayant aucune arme sur eux. Ces militaires pensent qu'un plan d'élimination s des jeunes dans les quartiers contestataires avait été préparé, et qu'aucune arme ne leur a été donnée par le supérieurs qui ne voulaient aucun obstacle à cette mission. Ils précisent qu'ils n'ont reçu ces armes que samedi l'ordre d'aller à la Brigade Logistique (ex-Base) pour remplacer les militaires tués ainsi que ceux emprisonnés ou ceux qui ont été mutés rapidement pour l'intérieur du paysÂ; alors qu'un autre groupe était envoyé à l' Cadres Militaires (ISCAM) pour remplacer les militaires envoyés à l'intérieur du pays ou ceux emprisonnés ou tués Des arrestations se sont d\(\text{\$\tilde{Q}}\) roul\(\tilde{A}\) ces en province de Karuzi au chef-lieu de cette m\(\tilde{A}\) ame province la nuit derni\(\tilde{A}\) re. Elles concernent 9 membres du parti MSD qui, tous, prenaient un verre dans un bistro "chez SOGO". Ils sont pour le moment incarcérés au cachot de la police de Karuzi. Le service de renseignement et la police qui ont procédé aux interpellations accusent ces militants de propager un discours et de distribuer des tracts parlant du génocide des tutsi au Burundi. La route principale qui traverse le quartier de Cibitoke dans la ville de Bujumbura communément appelé "Rya Kanyoni" a été momentanément bloquée à la circulation par des policiers et militaires ce mardi matin. La cause était une fouille se déroulait dans les ménages de certaines rues de ce quartier. Même les personnes qui se rendaient à la messe de 6 heures n'ont pas été autorisées à passer comme témoigne un habitant du quartier. - Une vingtaine de personnes dont une majorité de jeunes hommes avaient été arrêtées dans la rafle opérée ce lundi après-midi à la 15e avenue du quartier de Cibitoke. Ces jeunes gens ont pour la plupart été sortis de leurs maisons par des éléments de l'Appui à la Protection des Institutions et de l'armée. Ils ont été roués de coups avant d'être emmenés entassées dans des vé des forces de l'ordre. Un certain Emmanuel surnommé "Simba" de nationalité Rwandaise et qui aurait travaillé dans l'agence de voyage Memento, des garçons prénommés Nzungu, Aimable et Eddy seraient parmi les personnes arrêtées. Les familles et voisins craignent pour leur vie, au regard des conditions dans lesquelles ils ont été interpellés. Les militaires et policiers les ont traités de "rebelles" et personne ne sait où ils ont été acheminés. Ï Sécurité - Le Conseil national de sécurité burundais déplore dans un communiqué ce qu'il appelle l'implication du Rwanda dans d©stabilisation du Burundi par le recrutement, l'entrainement et l'armement des ©léments du mouvement putschiste. Le gouvernement du Burundi dit avoir diffA©rentes preuves en sa possession. Il cite notamment le dernier rapport sorti par l'ONG américaine "Refugee International". Le Conseil national de sécurité réfute aussi la décision du conseil de paix e de sécurité de l'Union Africaine de déployer une mission de prévention et de protection au Burundi. Il informe la communauté nationale et internationale que la menace de génocide qui justifierait ce déploiement n'est qu'une machination des détracteurs du gouvernement visant à parachever le coup de force enclenché le 13 mai 2015. De plus, le Burundi a reçu des sollicitations de l'Union Africaine pour donner d'autres contingents, précise le conseil de sécurité. Ce dernier rappelle enfin que le Burundi est capable d'assurer la sécurité de sa population. I Politique - Le Parlement burundais s'est réuni ce lundi à Bujumbura pour un congrÃ"s spécial dans lequel les parlementaires devaient débattr la nécessité du dépoilement d'un contingent de l'UA au Burundi. C'était comme une messe déjà dite car parlementaires répétaient les mêmes arguments pour dire NON à cette initiative de l'UA. C'est aux environs de 9 ce lundi 21 décembre 2015 que les parlementaires se sont donnés rendez-vous à l'hémicycle de Kigobe. La sécuri était bien assurée et certaines rues menant vers le palais de Kigobe étaient bloquées durant la séance du débat retransmis pour la premià re fois en direct par la Radio et téIévision d'Etat. Les 136 parlementaires devaient se prononcer sur trois questions du président de l'Assemblée nationale, le député Pascal Nyabenda : le génocide ou en préparation, l'intervention des forces étrangà res et le dialogue inter-burundais. - Le président de l'Assen nationale le d©put© Pascal Nyabenda qui préside aussi le parti au pouvoir CNDD-FDD fixe les rà gles dont certaines sont connues : chaque intervenant a cinq minutes de parole sinon le micro sera coupé, dire son nom, sa circonscription électorale. Mais une annonce sort du commun à Kigobe ce jour-là Â: Pascal Nyabenda exige aussi aux députés de décliner leur ethnie, chose qui ne s'est jamais faite au sein du Parlement. Le premier à prendre la parole est Agathon Rwasa, qui évite de donner son nom et son ethnie mais préfà re dénoncer toutes les formes de violence en cours. Il affirme que si un burundais meurt c'est une perte au pays, les protagonistes doivent savoir d'où est venu le Burund prà ne le dialoque et les autres intervenants, dont la grande majorité sont du CNDD-FDD étajent clairs : ils ne veulent pas de troupes africaines au Burundi. Selon Evelyne Butoyi, sénatrice de Bujumbura issue du CNDD-FDD, ceux qui disent qu'il y a génocide au Burundi n'ont pas commencé aujourd'hui. Pour cette commissaire chargée de la sein du CNDD-FDD, À ils ont commenc A© par crier sur les toits du monde que le CNDD-FDD est entrain de distribuer les armes pour tuer les Tutsi. Est-ce que nous allons nous tuer nous-mÃame TutsisÂ? s'interroge-t-elle, comme pour annoncer qu'étant elle-même d'ethnie tutsi elle ne se sent pas menacée pas plus que les autres. - Le 2à me vic président de l'Assemblée nationale Edouard Nduwimana a pour sa part dénoncé des opposants qui trompent la communauté internationale selon ses dires. Tous ou presque sont du parti Sahwanya Frodebu de l'ancien Président Ndadaye. L'ex-ministre de l'intérieur ne voit pas la nécessité du déploiement du contingent de l'UA au Bur lui, ces troupes sont là pour créer des rebellions. Ils viendront et diront que nous sommes à Cibitoke et là vous verrez des rebelles qui viendront de partout. Percille Mwidogo a étonné plus d'un avec ses déclarations, Bible en mains. Elle a déclaré que le pouvoir qui rà gne à Bujumbura émane de la volonté divine - Seul discordance dans ce débat dont arguments étaient quasiment semblables, le député uproniste André Ndayizamba a relevé que ce débat viole l'a de la Constitution du Burundi. La disposition en question énumÃ"re six circonstances qui justifient la réunion en congrÃ"s des deux Chambres du Parlement, dont celle de ce lundi n'en faisait pas parti selon ce natif de Bururi. Les présidents des bureaux des deux chambres ont rétorqué qu'ils n'ont pas voulu sortir un communiqué sans un tous les parlementaires sur des questions aussi cruciales que les accusations de génocide, l'envoie des troupes étrangà res au Burundi et celle sur le dialogue inter burundais. - Sans grande surprise au sein du Parlement largement acquis au parti au pouvoir CNDD-FDD, le communiqué final de ce débat montre une position totalement opposée au déploiement du contingent de l'UA au Burundi. Selon ce communiqué, au risque de violer la Constitution du BurundiÂ; Parlement exhorte le Gouvernement à ne pas hypothéquer la souveraineté du pays à la décision de déployer une Mission Africaine de Prévention et de Protection au Burundi avec un mandat de protection de civils, comme si les Forces de Défense et de Sécurité burundaises avaient failli à leur mission, alors qu'elles sont reconnues pour leur professionnalisme et efficacité au Burundi ainsi que dans diverses missions de maintien ou d'imposition de la paix. -Pour la premià re fois depuis le début de la crise sociopolitique, le Parlement indexe celui qu'il appelle l'ennemi du Burundi, une accusation qui avait jusque-là était faite par l'exécutif seulement. Au point 4 de la déclaration, le Parle burundais est indigné du silence de l'Union Africaine face aux agressions du Burundi de la part d'un Etat membre, Rwanda notamment à travers le recrutement de réfugiés burundais en vue de former une rébellion contre le Burundi, ce qui constitue d'ailleurs une nette violation de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine. Â